Une école modèle

Autor(en): **Golliard, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041263

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XLIIIme ANNÉE. N° 5. 1er MARS 1914.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre,** *professeur à l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE. — *Une école modèle. — L'école du village et l'enseignement régionaliste et esthétique (suite). — Conférence officielle du IVme arrondissement B. — Les nouveaux statuts de la Société de secours mutuel. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.*

UNE ÉCOLE MODÈLE [1]

I. L'aspect extérieur et intérieur.

Une école modèle, l'idéal d'une école, c'est le rêve plein de poésie sérieuse, c'est le rêve enchanteur qui nous berce quelquefois dans les moments de solitude, rêve plus ou moins réalisable, traversé par mille difficultés, dissipé par la fâcheuse et plate réalité. Qui de nous n'a pas fait ce rêve descendu du ciel : avoir une école idéale en tous points ? Mais que de choses viennent se mettre en travers de nos

[1] Cette question, mise à l'étude, par M. l'inspecteur Perriard a été traitée par quelques membres du corps enseignant du IVme arrondissement, puis résumée dans le présent rapport par Mlle Golliard, institutrice à Matran.

projets et nous empêchent de réaliser tous les perfectionnements auxquels nous voudrions arriver !

Quand nous rêvions une école modèle sous tous les rapports, nous oubliions les difficultés de la tâche, l'ingratitude du terrain, les épines et les ronces du chemin. Tantôt ce sera le peu d'intelligence des élèves, tantôt ce sera leur mauvaise volonté, tantôt ce sera l'étourderie inhérente à leur âge qui entraveront la poursuite de notre idéal.

L'expérience nous a montré à tous que l'idéal n'est point d'ici-bas. Aussi nous nous contenterons d'un mot plus simple et nous essayerons de décrire une école « modèle », modèle au point de vue de l'aspect et de l'ameublement de la salle de classe, modèle au point de vue des méthodes et des moyens d'enseignement.

Nos écoles, quoique rurales, peuvent avoir des classes modèles, tout en gardant un caractère de simplicité s'harmonisant avec la condition sociale des enfants qui les fréquentent. Loin de nous le désir d'obtenir de magnifiques édifices, au style moderne, qui déclassent nos enfants et leur font prendre en dégoût la simplicité du foyer paternel. Choisissons plutôt un modèle pratique.

Quelles conditions exigera-t-il au point de vue du local en général, de la situation des salles de classe et des dimensions, de l'éclairage, de la ventilation, du chauffage, de l'ordre et de la propreté ?

L'école doit être placée au centre de la population, sur une hauteur, dans un endroit sain et tranquille, d'un abord facile. Les deux conditions de salubrité et de tranquillité sont indispensables. Elle présente aux rayons ensoleillés sa façade blanchie trouée de multiples ouvertures. Elle est précédée d'une cour fleurie où la gent enfantine prend ses ébats pendant la récréation. Quelques arbres tempèrent de leur ombrage les rayons trop ardents. Une allée sablée nous conduit à l'école. Elle est bordée de petits parterres dont les fleurettes racontent dans leur langage les bons soins reçus des petites mains des écolières jardinières.

Les salles de classe sont au rez-de-chaussée, du moins celles qui sont destinées aux petits enfants. S'il se trouve des salles à l'étage supérieur, elles seront construites sur poutrelles et voussettes, remplissage en béton. La salle de classe doit être de préférence exposée au midi ou à l'est. Un escalier large et, si possible, en pierre donne accès aux classes de l'étage supérieur.

La grandeur des salles de classe est en rapport avec le nombre des élèves. Elle a une superficie calculée en raison

de 1,5 m² par enfant. La surveillance est plus facile si la largeur n'est pas exagérée. On recommande le rapport de 7 à 9 m. pour la largeur et la longueur. Afin d'atteindre parfaitement le but exigé par l'hygiène de la respiration, la salle de classe est spacieuse, avec plafond élevé, de larges fenêtres permettant une facile aération.

On se plaît dans les locaux où les flots d'or d'un soleil bienfaisant pénètrent abondamment. Cette abondance de lumière est nécessaire, dans une classe surtout, car si les enfants sont habituellement soumis à un défaut de lumière, ils contractent une faiblesse de la vue, l'amblyopie, due à ce que la rétine n'est pas suffisamment sollicitée par son excitant naturel qu'est la lumière. La meilleure lumière est évidemment celle qui provient du soleil. Comment doit-elle pénétrer dans la salle ?

L'éclairage unilatéral est reconnu le meilleur, car il évite les croisements des rayons lumineux ; de plus, il permet de disposer les bancs de façon à ce que les élèves reçoivent exclusivement la lumière de gauche à droite. La lumière pénètre directement jusqu'au fond de la classe et elle est répartie aussi également que possible.

Si la lumière est trop abondante, on la tamise au moyen de stores.

Quant à la lumière artificielle à laquelle on est bien obligé de recourir pour les cours du soir, la plus pratique et la plus hygiénique est l'électricité. Les lampes sont assez nombreuses pour que toute la salle soit bien éclairée.

L'aération de la salle se fait soigneusement après chaque séance. Le maître profite de la récréation pour ouvrir pendant quelques minutes l'une ou l'autre fenêtre. Plus la température extérieure sera froide, plus vite l'air de la salle se renouvellera. La partie supérieure des fenêtres étant munie d'un ventilateur, une certaine aération se fait continuellement sans incommoder les élèves.

La classe est chauffée ou au moyen des calorifères ou au moyen d'un poêle bien garni intérieurement et permettant de brûler l'anthracite de préférence au bois, car ce combustible brûle plus lentement et conserve au poêle une chaleur plus uniforme. De plus, ce genre de fourneau est pratique, car il demande peu de soins et durant les deux séances, il reste également chaud. Il est vrai qu'il dessèche l'air. Pour remédier à cet inconvénient, on place un vase d'eau sur le poêle. Une certaine aération peut se faire continuellement tout en conservant dans la classe une température de 15° ou 16° centigrades.

Pour inculquer aux enfants les deux demi-vertus de l'ordre et de la propreté, il faut que le maître en donne l'exemple et les fasse pratiquer en classe par ses élèves.

La classe est balayée chaque jour minutieusement. Le maître surveille le balayage et a soin de faire épousseter les bancs, les cartes, etc. Il la fait récurer au moins deux fois par an et même plus souvent si c'est nécessaire. Il ne permet pas aux enfants de jeter à terre des torchons de papier ou autres choses durant les classes. L'instituteur visite de temps à autre les pupitres pour s'assurer du bon ordre et de la propreté. Il exige que les corridors, escaliers et cabinets soient aussi tenus avec soin. Qu'on ne craigne pas de faire recommencer l'ouvrage exécuté avec négligence !

II. Ameublement.

L'ameublement de la classe peut paraître une chose secondaire, mais aux yeux de l'instituteur, il est d'une grande importance pour assurer son œuvre. Le meilleur maître est gêné et impuissant s'il n'a pas une classe suffisamment outillée pour donner son enseignement.

L'ameublement comprend le mobilier de classe et le matériel d'enseignement. (R.-G., art. 94.)

Le mobilier comprend un crucifix et quelques tableaux religieux, le bureau du maître, des pupitres, deux armoires, un poêle, un thermomètre et une pendule.

Le crucifix est suspendu à la muraille principale ; de chaque côté sont des tableaux religieux. Le pupitre du maître est placé sur une estrade. Les pupitres doivent être en rapport avec la taille des élèves. Il faut les considérer au double point de vue pédagogique et hygiénique.

Au point de vue pédagogique, le banc permet à l'enfant d'entrer librement à sa place et d'en sortir sans déranger ses condisciples, d'y placer les livres, les cahiers, les encriers, et il permet au maître une surveillance facile.

Au point de vue hygiénique, le banc permet à l'enfant une position normale de la colonne vertébrale et une distance suffisante entre l'œil et le cahier. L'enfant est commodément assis quand les pieds touchent le plancher à plat, quand la jambe forme un angle droit et quand le coude arrive au bord du pupitre. Le siège est un peu excavé au milieu, le dossier est incliné et arrive aux omoplates ; la table présente une inclinaison de 15° ; la distance de la table au siège est nulle ou même négative.

Deux armoires, fermant à clef, servent : l'une à serrer

les fournitures de classe, les ouvrages des élèves ; l'autre au musée scolaire et au matériel d'enseignement.

Le thermomètre est placé dans un endroit éloigné du poêle.

Un matériel d'enseignement convenable fait gagner du temps, rend l'enseignement plus facile pour le maître, et plus fructueux pour les élèves.

Il comprend un tableau noir par cours ou par division, un boulier compteur, une collection de poids et de mesures avec balance, une collection des principales formes géométriques, une collection de cartes : plan de la commune, cartes du canton, de la Suisse, de l'Europe, du monde, de la Palestine et, si possible, un globe ; il comprend encore des collections de tableaux pour l'enseignement, par l'intuition, de l'histoire sainte, de l'histoire nationale et de l'histoire naturelle ; enfin, il comprend un musée scolaire et quelques instruments de physique.

Les tableaux noirs sont mobiles, c'est-à-dire qu'ils peuvent se tourner dans leur cadre. Le musée scolaire, élaboré par le maître, renfermera toutes les choses qui sont matière à enseignement. Les enfants se font un grand plaisir d'aider leur maître dans ce travail, en apportant beaucoup de choses.

A. Golliard, *institutrice.*

L'ÉCOLE DU VILLAGE ET L'ENSEIGNEMENT RÉGIONALISTE ET ESTHÉTIQUE

(Suite)

S'adressant à un public d'instituteurs, Blanguermon écrivait :

« Nous devrions mettre l'enfant en état de vivre dans son milieu, mais de *vivre* au sens le plus large et le plus noble du mot : vie matérielle, vie intellectuelle, vie morale. Nous régionaliserons donc et localiserons les exercices de travaux manuels des garçons et des filles, les leçons d'hygiène, d'enseignement ménager, de sciences physiques et naturelles, d'agriculture, toutes celles qui préparent à la vie physique et professionnelle sur un coin de terre donné. Mais nous cultiverons aussi l'âme. Par l'histoire régionale et locale, nous donnerons à nos élèves le sentiment de la solidarité des générations ; nous les intéresserons à la vie que leurs